



**DE LA TERRE CHEZ LE FLEURISTE**

Cette année l'atelier terre adulte de l'association MJC revient exposer ses créations chez le fleuriste "Vert lointain" (37 avenue du Général de Gaulle). Une exposition à découvrir du 24 juin au 3 juillet, du mardi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h30. A noter : un vernissage est programmé vendredi 24 juin à 18h.

**HOTEL A INSECTES** : avec l'atelier bois, l'association MJC organise le 25 juin la construction d'hôtels à insectes par les enfants. En savoir + : 04 76 75 47 25

ville

**FUTURE PISCINE**

Le 13 juin dernier, le comité syndical du SIVOM du Néron s'est prononcé à l'unanimité pour attribuer le marché de maîtrise pour la construction d'une piscine intercommunale à Saint-Egrève au groupement SARL d'architecture Berthomieu-Bissery-Mingui, TPF ingénierie et Atelier LD au terme du concours de maîtrise d'œuvre lancé en octobre 2015. Retrouvez toutes les informations dans "Saint-Egrève le journal" à paraître en juillet.



**CARREFOUR DES ABATTOIRS**

Les travaux de réaménagement du carrefour des abattoirs doivent débuter ce lundi 20 juin et se poursuivre pendant huit mois. Menés par le Conseil Départemental de l'Isère et la Métropole, ils vont permettre de redessiner complètement l'entrée nord de la Ville. Après une première phase de préparation afin de mettre le site en conformité avec la loi sur l'eau, les travaux de voirie permettront de créer un large carrefour équipé d'un giratoire à feux organisé autour d'une place dont l'aménagement paysager sera assuré par le service des espaces verts de Saint-Egrève.

**JARDINS ET BALCONS FLEURIS**

Pour participer au concours des jardins et balcons fleuris, il faut s'inscrire auprès du centre technique municipal (par téléphone ou en ligne à l'aide de son compte citoyen) avant le 30 juin prochain. A noter, chaque participant reçoit un bon d'achat de 20€ lui permettant de parfaire le fleurissement de son carré de verdure ! En savoir + : 04 76 56 53 33.

infos pratiques

**PHARMACIES DE GARDE**

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915  
Du 18 au 24/06 : Pharmacie Chalier 04 76 75 43 42  
Domaine Barnave  
Du 25/06 au 01/07 : Pharmacie de la Pinéa 04 76 75 43 33  
Centre Commercial "La Pinéa"

**SÉCURITÉ-URGENCES**

Police municipale : 06 82 84 65 62  
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Samu : 15  
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38



**PLAN CANICULE**

Le CCAS a relancé son plan de canicule à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leurs nom et coordonnées au CCAS. En cas de canicule, des agents du CCAS se rendront quotidiennement au domicile des Saint-Egrévois inscrits sur son registre, afin de s'assurer de leur état de santé. Renseignements et inscriptions au registre du CCAS : 04 76 56 53 47.

Le supplément

Dépôt légal - juin 2016 - 8 200 ex.  
**Directeur de publication** : Geneviève Ducarre  
**Directeur de la communication** : François Hernandez  
**Rédaction** : Service communication  
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex  
**Réalisation** : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
**Impression** : Imprimerie du Pont de Claix



l'agenda du 21 juin au 6 juillet 2016

24 JUIN

**Soirée barbecue** de fin de saison par la section Basket de l'USSE au complexe sportif J. Balestas. 18h.

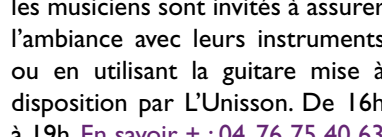
MARDI 21 JUIN



**Fête de la musique** : une scène ouverte durant laquelle est mis à disposition des patients/musiciens amateurs le piano de la chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) est suivie par un concert d'Emmanuel Leenhardt. De 13h30 à 16h. En savoir + : 04 76 56 45 39.

**Fête de la musique** : scène ouverte à la Bibliothèque Barnave où les musiciens sont invités à assurer l'ambiance avec leurs instruments ou en utilisant la guitare mise à disposition par L'Unisson. De 16h à 19h. En savoir + : 04.76.75.40.63

**Audition "piano et invités"** à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 21h. En savoir + : 04 76 75 48 63



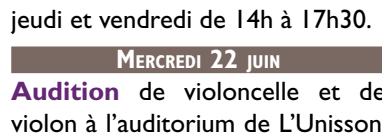
**Fête de la musique** : Concert de musiques traditionnelles à la chapelle du CHAI par un ensemble cordes, guitares et vents de L'Unisson. De 19h à 20h30. En savoir + : 04 76 75 48 63.

Du 21 au 24 juin

**Exposition "Artistes en herbe"** regroupant dans les salles d'exposition de l'Hôtel de Ville des travaux des classes de maternelle de l'école du Pont de Vence autour de trois artistes de la saison culturelle 2015-2016. Ouverture mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30.

MERCREDI 22 JUIN

**Audition** de violoncelle et de violon à l'auditorium de L'Unisson. De 18h30 à 19h30. En savoir + : 04 76 75 48 63.



JEUDI 23 JUIN

**Concert** de chansons à la chapelle du CHAI par le groupe chanson de Pascal Perrier de L'Unisson. De 14h à 15h.

**Concert** de chansons françaises à L'Unisson. De 18h à 18h30. En savoir + : 04 76 75 48 63.

VENREDI 24 JUIN



**Fête de la musique** : concert "Wonder and friends" à La Vence Scène. 20h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63

SAMEDI 25 JUIN



Portes ouvertes à L'Unisson (rue de la Gare), découverte, rencontre et inscriptions au programme de cette matinée animée par l'Orchestre à l'Ecole et la Batucada. De 9h30 à 12h30. En savoir + : 04 76 75 48 63.

**Stage "Hôtels à insectes"** par l'association MJC au Patio. De 14h à 17h30. En savoir + : 04 76 75 47 25

**Meeting d'athlétisme** par la section athlétisme de l'USSE au stade Jean Balestas. 15h. En savoir + : http://tennis-st-egreve.fr

Du 4 au 8 juillet

**Stages, "Les matinées estivales"** de l'Atelier de l'Islo proposent des stages de dessin, pastels, huiles et acrylique. D'autres sessions d'été sont prévues du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août. Réservations et inscriptions au 06 16 08 59 70 et par courriel : atelierdelislo@gmail.com



**Fête de la musique** : "Live in the City Tribute to Stevie Wonder", concert à La Vence Scène avec l'Usine à Jazz et ses invités. 20h30. COMPLET

LUNDI 27 JUIN

**Soirée Combos**, guitare, batterie à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h30. En savoir + : 04 76 75 48 63.

**Don du sang**, collecte réalisée par l'EF5 à l'Hôtel de Ville. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30. En savoir + : http://www.dondusang.net

MARDI 28 JUIN



**Exposition "Graines d'artistes"**, regroupant à la Bibliothèque Barnave des travaux réalisés par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse. Vernissage en musique avec la participation de L'Unisson le mardi 28 juin à 18h30. En savoir + : 04 76 75 40 63.

Du 28 juin au 3 juillet

**Le monde de Dory** Le 22 juin à 14h, 16h et 18h ; le 24 juin à 18h (3D) ; le 25 juin à 14h, 16h et 18h ; le 26 juin à 15h et 17h30 ; le 27 juin à 18h ; le 28 juin à 18h.

**Dans les forêts de Sibérie\*** Le 22 juin à 15h et 20h ; le 23 juin à 20h ; le 24 juin à 20h ; le 26 juin à 15h et 20h ; le 28 juin à 20h.

**La nouvelle vie de Paul Sneijder** Le 22 juin à 17h30 ; le 23 juin à 20h ; le 25 juin à 20h ; le 26 juin à 17h30.

**Quand on a 17 ans** Le 26 juin à 20h.

**Demain** Le 27 juin à 17h30.

**Retour chez ma mère** Le 27 juin à 20h.

\* projection d'un court-métrage avant la séance

web+

LA VENCE SCÈNE cinéma



► Ils sont partout Le 20 juin à 20h ; le 21 juin à 20h.

► Bienvenue à Marly-Gaumont\* Le 21 juin à 20h30.

► Folles de joie (VOSTF) Le 20 juin à 20h

► A war (VOSTF) Le 22 juin à 20h ; le 27 juin à 20h ; le 28 juin à 20h.

► Le monde de Dory Le 22 juin à 14h, 16h et 18h ; le 24 juin à 18h (3D) ; le 25 juin à 14h, 16h et 18h ; le 26 juin à 15h et 17h30 ; le 27 juin à 18h ; le 28 juin à 18h.

► Dans les forêts de Sibérie\* Le 22 juin à 15h et 20h ; le 23 juin à 20h ; le 24 juin à 20h ; le 26 juin à 15h et 20h ; le 28 juin à 20h.

► La nouvelle vie de Paul Sneijder Le 22 juin à 17h30 ; le 23 juin à 20h ; le 25 juin à 20h ; le 26 juin à 17h30.

► Quand on a 17 ans Le 26 juin à 20h.

► Demain Le 27 juin à 17h30.

► Retour chez ma mère Le 27 juin à 20h.

\* projection d'un court-métrage avant la séance

web+

le supplément AU MAGAZINE DE JUIN 2016

Fête de la Musique



Pour fêter la musique, deux concerts hommage à Stevie Wonder sont proposés à La Vence Scène. Vendredi 24, "Wonder and friends" par L'Unisson et samedi 25 "Live in the city", par l'Usine à Jazz et ses invités.

A venir



Graines d'artistes

Tout au long de l'année, les enfants de l'école maternelle du Pont de Vence ont rencontré des artistes confirmés qui ont exposé dans les salles de la Mairie. Ils se sont inspirés de leur travaux pour produire des œuvres personnelles à découvrir du 28 juin au 3 juillet à l'Hôtel de Ville.



La Vence Scène : Abonnez-vous !

Du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, La Vence Scène lance sa quinzaine de l'abonnement. Ceux qui souhaitent profiter des meilleurs spectacles aux meilleurs tarifs peuvent acheter leur abonnement en avant-première. (voir pages intérieures).

# Le compte administratif 2015

**28 574 165 €**

C'est le budget total de la Ville pour l'année 2015. Il a servi à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement réparties en fonction de la politique municipale.

**21 811 064 €**

C'est le montant total des dépenses réelles de fonctionnement en 2015 (hors charges financières de la dette). Un chiffre qui baisse de 0,5 % par rapport à 2014. Cette baisse est liée à une évolution contenue des frais de personnel et à des dépenses générales moindres.

**5 476 216 €**

C'est le montant des dépenses d'investissement en 2015 (hors remboursement du capital de la dette).

**1 286 885 €**

C'est le montant total des remboursements (intérêts et capital) de la dette de la Ville.

Chaque année à la même période, le conseil municipal se penche sur le compte administratif, un moment fort de la vie financière locale. En effet, exercice imposé du fonctionnement communal, le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Présenté par Evelyne Cassanelli, adjointe déléguée aux Finances, il a été minutieusement détaillé. S'appuyant sur des chiffres précis, l'élue a en effet retracé un an d'actions municipales.

Une année marquée par une évolution de la structure des finances locales liées au passage à la Métropole de certaines compétences comme la voirie, mais aussi par une diminution notable des ressources communales : baisse annoncée de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État et des dotations métropolitaines. Malgré cela, les finances communales restent particulièrement saines. L'épargne nette de la Ville et son faible niveau d'endettement lui permettent d'envisager sereinement la mise en chantier de ses projets d'investissement.

Une bonne nouvelle en comparaison de la situation de nombreuses communes françaises !

**(92,6%)** C'est le taux de réalisation de la section fonctionnement du compte administratif 2015. Cela signifie que 92,6 % de ce qui avait été annoncé lors du vote du budget primitif 2015 a été réalisé durant les 12 mois de cet exercice. Il s'élève à 93,9% pour la partie investissement (hors acquisitions foncières).

**EN SAVOIR + :** Retrouvez plus d'informations sur ce Compte administratif dans les colonnes de Saint-Egrève le Journal daté de juillet 2016. Le compte administratif est téléchargeable dans son intégralité sur le site de la ville



Rénovation du centre technique

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

- 4 465 226 €** dont
  - ▶ **1 344 000 €** pour la réhabilitation du Centre technique
  - ▶ **222 000 €** de travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau
  - ▶ **1 083 000 €** pour la requalification de la rue du Muret

- 3 848 793 €** dont
  - ▶ **1 259 642 €** pour les services comme l'État civil, la Police Municipale ou la communication
  - ▶ **81 000 €** d'équipement et amélioration des systèmes informatiques



Des efforts pour la tranquillité publique

## SERVICES PUBLICS

## SOLIDARITÉS

- 2 631 824 €** dont
  - ▶ **820 000 €** de subventions au CCAS
  - ▶ **107 000 €** de travaux de mise en accessibilité

## Les tarifs pour 2016

Le conseil municipal a été l'occasion de voter les nouveaux tarifs applicables aux services municipaux tels que la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les billetteries de La Vence Scène ainsi que ceux du cimetière. Il apparaît que, prenant en compte le faible indice INSEE de l'évolution des prix à la consommation et de la situation économique actuelle des usagers, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la plupart de ses services à l'image de ceux du cimetière. Ainsi, les tarifs de la restauration scolaire restent donc indexés sur le quotient familial et pour un repas dont le coût réel s'élève à

11,57€, les familles s'acquitteront de 1,14€ à 7,03€. Il en va de même pour les tarifs de l'accueil des enfants atteints d'allergie alimentaire qui seront compris entre 0,59€ et 3,62€.

### Le point périscolaire

Si les tarifs de 2016 et le principe de variation en fonction du quotient familial pour les accueils du matin et du midi restent eux-aussi inchangés par rapport à 2015, il apparaît que ceux des accueils périscolaires de fin de journée vont eux diminuer de 18 à 20% en fonction des forfaits et restent calculés à partir du quotient familial. Cette diminution des tarifs est liée à l'évolution

de l'accueil non payant et des deux forfaits payants du soir qui a été décidée au terme d'une réflexion engagée avec les familles. Ainsi, une soirée hebdomadaire durant une période de sept semaines environ, coûtera aux familles entre 14,13 et 19,64€ dans le cadre du Pass' 17.30 et de 18,86€ à 26,19€ dans le cadre du Pass' 18.30.

En savoir + : le guide des parents édité par la ville.

Tarifs en ligne :



# Les chiffres de 2015

## ENVIRONNEMENT

- 1 613 972 €** dont
  - ▶ **445 000 €** de travaux d'économie d'énergie
  - ▶ **183 000 €** de sécurisation du Néron
  - ▶ **54 000 €** de participation à Mur-mur

## SPORT

- 902 770 €** dont
  - ▶ **807 224 €** consacrés à la politique d'animation sportive
  - ▶ **55 000 €** pour le plateau EPS de La Monta
  - ▶ **22 000 €** de travaux d'entretien de la piscine des Mails

## JEUNESSE



Plan numérique à l'école

## CULTURE ET ASSOCIATIONS

- 2 101 653 €** permettant d'assurer le fonctionnement de L'Unisson (418 inscrits), de la bibliothèque (2 911 inscrits) et de La Vence Scène (1 439 séances de cinéma et 47 668 entrées ; 16 spectacles réunissant 7 055 spectateurs)

## EN SAVOIR plus

▶ **Le prochain conseil municipal** aura lieu le mercredi 6 juillet 2016 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

### Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

### Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Déclaration de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".



Participation à Mur Mur

**4 665 290 €** dont

- ▶ **646 000 €** pour la rénovation de l'école maternelle de la Monta
- ▶ **87 000 €** pour le déploiement du Plan Numérique à l'école

## Le Conseil en bref

▶ **FINANCES** : approbation du compte de gestion du comptable public, exercice 2015 (délib. n°1 : unanimité) ; **Compte administratif 2015 budget ville** (délib. n°2 : contre : 7 pour : 25) ; **Affectation des résultats, exercice 2015 budget ville** (délib. n°3 : contre : 7 pour : 25) ; **Décision modificative n°1 exercice 2016 budget principal ville** (délib. n°4 : contre : 7 pour : 26) ; **Actualisation des tarifs maximums applicables en 2017 à la taxe locale sur la publicité extérieure TLPE** (délib. n°5 : unanimité) ; **Participation financière pour la mixité sociale du projet de réhabilitation de l'ex-foyer départemental rue des Brieux** (délib. n°6 : contre : 3 ; pour : 30).

▶ **FONCIER** : demande à l'EPFL du Dauphiné de mise en réserve foncière de la propriété du 3-5 allée de Bellevue (délib. n°7 : contre : 3 ; pour : 30).

▶ **URBANISME/AMÉNAGEMENTS** : Site TMV, procédure de déclaration de projet n°1 emportant la mise en compatibilité du PLU de Saint-Egrève. Avis de la Commune (délib. n°8 : abstention : 6 pour : 26) ; **Demande de subvention auprès de l'agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME) pour des travaux de dépollution en vue de la construction de logements** (délib. n°9 : abstention : 7 pour : 26) ; **Déplacement d'un candélabre d'éclairage avenue de San-Marino, convention relative aux travaux avec la société Carrefour** (délib. n°10 : unanimité) ; **Permis de démolir des toilettes publiques avenue du médecin général Viallet et déclaration préalable pour en construire de nouvelles** (délib. n°10 et 11 : unanimité).

▶ **JEUNESSE** : Convention cadre entre la Ville et l'association Synergie chantiers éducatifs (délib. n°13 : unanimité).

▶ **SCOLAIRE** : Convention entre la Ville et l'association "Jeunes et Nature" pour 2016-2019 (délib. n°14 : abstention : 7 pour : 26) ; **Tarifs de la restauration scolaire** (délib. n°15 : unanimité) ; **Tarifs de l'accueil des enfants atteints d'allergie alimentaire au sein des restaurants scolaires de la Ville** (délib. n°16 : unanimité) ; **Tarifs des accueils périscolaires** (délib. n°17 : contre : 7 pour : 26).

▶ **CULTURE** : Adhésion à l'agence pour le développement régional du cinéma (délib. n°18 : unanimité) ; **Tarifs des billetteries spectacles et cinémas** (délib. n°19 : unanimité).

▶ **DIVERS** : **tarifs du cimetière communal** (délib. n°20 : unanimité) ; **Création d'un osuaire au cimetière pour accueillir les restes mortuaires en provenance du CHAI** (délib. n°21 : unanimité) ; **Demande de protection fonctionnelle de deux agents communaux** (délib. n°22 : unanimité) ; **Délégation au Maire d'attributions du Conseil Municipal** (délib. n°23 : unanimité).